

# Éé

# école émancipée

L'école émancipée est une tendance syndicale engagée dans la FSU. Elle porte un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique. Elle édite une revue syndicale et pédagogique.



La retraite par points de Macron est un projet de régression sociale. Il entend plafonner le financement des retraites à 13,8% du PIB alors que le nombre de retraité-es va augmenter. Il programme des montants de retraites imprévisibles et variables d'une année sur l'autre. Il condamne les retraité-es au travail perpétuel pour continuer d'accumuler des points. Il introduit la logique individualiste du « j'ai cotisé, j'ai droit » pour familiariser les salarié-es avec le fonctionnement des assurances privées qui s'apprêtent à se gaver. Il crée un âge pivot qui allonge la durée de cotisations, retarde le départ en retraite et aggrave le principe de décote. La prise en compte de la totalité de la carrière et non des meilleures années est la dernière pièce d'une machinerie redoutable pour faire baisser mécaniquement toutes les pensions de retraite. Les fonctionnaires et les salarié-es aux carrières hachées (chômage, temps partiels subis, etc.) paieront le prix fort.

Le 5 décembre, à l'appel de l'intersyndicale nationale CGT, FO, FSU, Solidaires, des milliers de salarié-es seront en grève et manifesteront aux côtés des retraité-es, des jeunes et des sans emplois pour s'opposer au projet Macron de démantèlement du système de retraites par répartition. La construction d'un arc de force unitaire d'une grande ampleur et qui inscrit son action dans la durée est nécessaire. Les suites doivent se discuter dès maintenant : reconduction de la grève, manifestation le samedi 7 décembre, grève le mardi 10 décembre... La FSU doit être partie prenante de l'ensemble des mobilisations, les soutenir et se projeter à chaque fois sur les suivantes. Elle doit pousser à la tenue d'assemblées générales d'établissements, de services, d'entreprises, de villes afin que les salarié-es en lutte s'approprient ce mouvement social exceptionnel.

La résistance qui s'annonce inquiète Macron et le gouvernement qui n'hésiteront pas à brouiller les pistes en faisant varier l'habillage du projet. Pour éviter des déconvenues et des défections, nous devons nous préparer à porter des revendications claires pour une amélioration des droits et des conditions de vie : retrait du projet de retraites par points ; augmentation des cotisations ; augmentation des salaires et des pensions ; diminution du temps de travail ; contrôle des caisses de sécurité sociale par les seul-es salarié-es ; départ à la retraite à 60 ans maximum ; taux plein à 37,5 annuités ; 75% des 6 meilleurs mois de salaire pour toutes et tous.

**baisse des pensions**      **inégalités femmes - hommes**

**rendre la capitalisation inéluctable**      **travailleur·ses dépossédé·es**      **déficit artificiel!**

**travail à perpétuité**      **fonds de pension en embuscade**      **fiscalisation de la sécu**

**paupérisation**      **pillage organisé**      **individualisation**

## Saccage des retraites

# 5 DEC

## Grève interpro



## Les inégalités femmes-hommes aggravées

Les femmes sont plus diplômées que les hommes depuis les années 1990 mais elles continuent en moyenne de gagner 24 % de moins qu'eux et ces inégalités de salaire ne se réduisent que très lentement. Elles continuent d'être majoritairement en charge des tâches domestiques et de l'éducation des enfants et se retirent très souvent de l'emploi que ce soit totalement ou partiellement, ce qui a pour conséquence de rendre leur carrière professionnelle morcelée, incomplète et donc plus courte. Des salaires plus faibles et des carrières plus courtes : les pensions de retraite des femmes sont de 42 % inférieures à celles des hommes.

Le projet de réforme par point aggravera cette situation déjà inégalitaire contrairement à ce qu'affirme le gouvernement. En effet, puisque chaque période travaillée rapporterait des points, chaque période non travaillée – année de congé parental, année de temps partiel, année de chômage, année de bas salaire – lot commun des femmes, ne fournira que peu de points et appauvrira encore un peu plus les femmes retraitées.

La choix du système de retraite est un enjeu majeur et le fait de l'aborder en partant de la situation des femmes permettrait de dégager des solutions de progrès social pour toutes et pour tous.

## Travailler plus pour gagner moins, ou le contraire ?

« Réformer les retraites » est une antienne que le patronat, les actionnaires et les gouvernements ressassent au nom de l'équité, du déficit, et de l'allongement de la durée de la vie. La nécessité de travailler plus longtemps et de baisser le montant des pensions est une légende pour faire oublier que les retraité.es sont des producteurs-trices émancipé.es de la tutelle des employeurs qui reçoivent à ce titre un salaire continué. Les « réformes » nous soumettent chaque fois un peu plus aux règles concurrentielles du marché de l'emploi et enrichissent toujours plus une minorité (moins de cotisations, plus de capitalisation).

Dès 1991, Rocard renforce la mainmise de l'État sur la sécurité sociale avec la création de la CSG. En 1993, Balladur attaque le secteur privé en allongeant la durée de cotisations à 40 annuités au lieu de 37,5 et en diminuant les pensions calculées désormais sur les 25 meilleures années et non plus 10. Les grandes grèves de nov-déc. 1995 mettent en échec le plan Juppé qui visait l'alignement du public sur le privé. Cela ne l'empêche pas de poursuivre l'étatisation de la sécu avec la création en 1996 de la CRDS (contribution pour le remboursement de la dette sociale). En 2003, Fillon ignore les grèves et impose les 40 annuités aux fonctionnaires et la décote pour celles et ceux qui n'ont pas leur compte de trimestres. Malgré les manifestations de 2010, Woerth retarde l'âge de départ légal à 62 ans. En 2014, Touraine porte la durée de cotisation à 43 ans pour obtenir une retraite à taux plein.

Étonnamment, le seul paramètre qui permettrait de mieux répartir les richesses produites est également le seul paramètre qui n'a jamais été mis à l'étude au cours de cette longue série de « réformes » : l'augmentation des cotisations par l'augmentation des salaires et par la création d'emplois en réduisant le temps de travail !

## L'école au bord du gouffre

Après les luttes de l'an passé, la rentrée a eu lieu dans les pires conditions avec le suicide d'une directrice d'école de Pantin et l'immolation d'un étudiant à Lyon qui ont montré les violences qu'inflige l'institution.

Nous sommes fatigué-es et en colère de pallier les sabotages de l'Éducation Nationale orchestrés par les gouvernements successifs, fatigué-es et en colère que les chef-fes nous imposent toujours plus de missions, pour toujours moins de salaire et avec toujours moins de moyens et toujours plus de mépris (fin des CHSCT, disparition programmée des psy-EN, gel du point d'indice...).

Il nous faut désormais lutter pour l'abandon du projet du démantèlement des retraites par répartition du gouvernement. Calculer la retraite enseignante sur toute la carrière fait chuter énormément le montant de la retraite, d'autant plus que les enseignant-es touchent moins de primes que les autres fonctionnaires. Il nous faut lutter car Emmanuel Macron l'a annoncé : « Il n'y aura pas de réforme des retraites tant qu'on n'aura pas bâti une transformation de ces professions ».

Nous voulons une école émancipatrice pour tou-ttes les enfants et les jeunes (migrant-es, précaires et en situation de handicap). Nous demandons la suppression du Service National Universel et de Parcoursup. Nous demandons la fin des pressions hiérarchiques, des emplois contractuels et des réformes à la chaîne sans concertation, mais aussi la préservation de notre liberté pédagogique, le renforcement de notre autonomie professionnelle et des cadres collectifs de travail, une formation initiale et continue de qualité et non descendante pour enseigner dans de meilleures conditions, une réelle médecine du travail, une retraite suffisamment tôt pour ne pas mourir au travail et aux montants assez élevés pour vivre dignement.

## Trou de la sécu : un mensonge d'Etat

En 2019 la sécurité sociale a dégagé un excédent de 11,7 milliards d'euros qui est allé au remboursement de la dette de la sécurité sociale. Cette dernière devrait être complètement remboursée en 2024. Le gouvernement annonce en 2023 un déficit de 6,7 milliards pour les régimes de retraite (soit environ 5 jours de fonctionnement de la sécu) alors que toutes branches confondues, on attend en réalité en 2024 jusqu'à 23 milliards d'excédent selon les scénarii.

En 2019, les dépenses de la sécurité sociale ont augmenté de 2,2 %, soit moins nettement moins que le PIB qui a augmenté de 2,7 % et que la masse salariale qui a augmenté de 3,3 %, il n'y a donc aucune explosion des dépenses sociales.

La sécurité sociale ne souffre donc pas d'une hausse de ses dépenses, mais d'une baisse de ses recettes artificiellement entretenue. Par exemple, l'État n'a pas compensé les baisses de cotisations sociales décidées récemment (heures sup défiscalisées et primes de Noël) soit environ 5 milliards. Notons que la baisse du nombre de fonctionnaires, environ -15 000 pendant le quinquennat, fera baisser la masse salariale et donc les recettes de la sécurité sociale.

L'État fait le généreux avec l'argent des travailleur-euses (car les cotisations sont le salaire super-brut des travailleur-euses) puis impose à la sécurité sociale de baisser ses prestations, notamment de retraite, ou encore de santé.

